



22 août 2016

Renforcement de la lutte contre la *Drosophila suzukii*

(IVS).- Le Service cantonal de l'agriculture a décidé de réorienter ses priorités suite à l'apparition en Valais de nouveaux ravageurs et de nouvelles maladies potentiellement dangereux pour les cultures. L'équivalent de deux postes supplémentaires ont été réaffectés à la surveillance et à la gestion d'organismes tels que la drosophile suzukii, le feu bactérien et la flavescence dorée.

En 2016, après avoir attaqué quelques cultures isolées de petits fruits et de cerisiers, la drosophile suzukii a occasionné des pertes significatives sur les abricots. Si les nouvelles variétés ont subi dans l'ensemble des dégâts relativement limités, la variété Luizet a connu des pertes importantes dès le début août. De très grandes disparités d'atteinte ont été relevées entre les exploitations selon l'emplacement des vergers.

Dès la détection de la drosophile suzukii en Valais en 2011, le Service de l'agriculture a mis en place un large réseau de piégeage sur différentes cultures. En 2016, des pièges supplémentaires ont été placés dans les milieux naturels susceptibles d'être des lieux d'hivernation et de migration de la drosophile. Les informations ainsi récoltées ont permis de mieux connaître le comportement de l'insecte et de mieux déterminer les zones à risques. La réaffectation de deux postes au sein du SCA renforcera les moyens de surveillance dans la lutte contre ces nouveaux ravageurs et maladies menaçant les cultures.

Suivi et information hebdomadaires

Seuls les contrôles des pontes sur fruits permettent d'anticiper des dégâts potentiels. En collaboration avec 35 producteurs, des échantillons représentant au total 400 fruits et 2000 baies de raisin sont prélevés chaque semaine sur l'ensemble du canton. Ils sont scrutés à la loupe binoculaire pour déceler d'éventuelles pontes de drosophile et évaluer leur maturité. En collaboration avec Agroscope, des essais en parallèle sont mis en place afin de mesurer l'efficacité des mesures préventives et des mesures de lutte directe.

Par le biais du communiqué phytosanitaire, 1'000 abonnés sont informés hebdomadairement de l'évolution de la situation et des mesures à appliquer. Le communiqué est également disponible sur www.vs.ch/agriculture, sur l'application smartphone Info VS et publié dans la presse locale. Lors de situations exceptionnelles, une communication spécifique est envoyée par e-mail à 200 producteurs et commerces de fruits. Des séances d'information sont organisées régulièrement pour former les agriculteurs à la reconnaissance de l'insecte, des pontes et des symptômes d'attaque.

A l'approche des vendanges, les recommandations communiquées actuellement aux vignerons sont d'appliquer les mesures d'hygiène et de prévention, de surveiller régulièrement leurs parcelles et de recourir aux insecticides uniquement si le seuil de tolérance est atteint. Les vignerons seront régulièrement informés de l'évolution de la situation par la publication de communiqués phytosanitaires. Des recommandations de traitements seront diffusées si nécessaire.

Mauro Genini, Office d'arboriculture et cultures maraîchères – 027/606 76 05
Pauline Richoz-Pilon, Office de la viticulture – 027 606 76 40